VOSGES MATIN 20/11/2026

# La future liaison douce avance, son financement se précise

**Réunis ce mercredi, les élus de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges ont validé le plan de financement de la future liaison douce entre Gérardmer et Bruyères et les demandes de subventions. Le reste à charge pour l'intercommunalité est estimé à 1,6 million d'euros.**

C'est une nouvelle étape dans le projet de création d'une liaison douce entre Gérardmer et Bruyères. Ce mercredi soir, les élus de la communauté de communes de Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) ont validé le « plan de financement en vue de la sollicitation des financeurs ».

« Depuis 2023, la CCGHV œuvre avec la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges (CCB2V) et leurs partenaires institutionnels pour structurer une liaison cyclable entre Gérardmer et Bruyères. Ce linéaire de 25 km a pour finalité de rejoindre Épinal et la véloroute V50. Suite à la livraison des études de faisabilité et en prévision du programme d'investissement, la CCGHV compte réaliser l'ensemble des demandes de subvention avant fin 2026 », a expliqué le vice-président délégué aux mobilités John Voinson.

> « Cette opportunité c'est maintenant, et un autre projet d'envergure comme ça qui sortirait demain, je ne suis pas sûr qu'il aboutirait. »
> **Thomas Gion, maire**

### Un taux de subvention estimé de 60,13 %

L'élu a ensuite détaillé les dépenses prévisionnelles pour chaque intercommunalité. Pour celle de Gérardmer, le coût du linéaire pour l'aménagement cyclable sur la portion concernée de 15,2 km est estimé à 1 571 000 euros, le coût du « traitement des voiries et intersections » à 1 130 000 euros et la restauration des ouvrages d'art à 1 307 000 euros. Soit un total de 4 millions d'euros. Et pour la communauté de communes de Bruyères, concernée par un peu plus de 5 km de linéaire, 1 293 100 euros. « Pour la CCGHV, concernant les demandes de subventions, il s'agirait de 1,6 million d'euros auprès de la Région, 240 000 euros auprès de l'État et de 567 000 euros auprès du Département. Soit un taux de subvention de 60,13 %, et un reste à charge de 39,87 %, c'est-à-dire 1,6 million d'euros pour l'intercommunalité », a-t-il complété.

### « Se fermer au retour du train »

Après une question relative à l'éventualité que ces demandes de subventions n'aboutissent pas toutes comme le prévisionnel, l'élu de Gérardmer Éric Defranould a réaffirmé sa désapprobation quant au projet en lui-même. « Pour nous, le projet prioritaire c'est Le Tholy-Xonrupt-Longemer car c'est l'axe géographique le plus intéressant. En plus, on va détruire la voie ferrée définitivement et se fermer au retour du train », a appuyé le conseiller communautaire gérômois.



**Le tracé de la future liaison douce empruntera l'ancienne ligne de chemin de fer entre Laveline-devant-Bruyères et Gérardmer.** Photo d'archives Jérôme Humbrecht

### « Il faut battre le fer tant qu'il est chaud »

« Les arguments ont déjà été donnés... Cette liaison douce c'est aussi une façon de pérenniser l'emprise publique. Quand on voit le montant des travaux sur les ouvrages d'art, on a du mal à imaginer que le retour du train ne coûterait pas énormément plus. Sachant que c'est une compétence régionale et que la Région a dit à plusieurs reprises qu'elle n'avait pas de projet de retour du train jusqu'à Gérardmer », a répondu John Voinson.

S'est ensuite engagé un débat sur la possibilité de création d'une liaison douce entre le Tholy et Gérardmer, puis à nouveau le débat autour du retour du train. « Dans tous les cas, le projet de la voie verte est acté », a finalement tranché le président Thomas Gion avant de revenir sur le volet des subventions. « Il faut battre le fer tant qu'il est chaud, parce que vous connaissez les finances de la Région, du Département aussi bien que moi. Cette opportunité c'est maintenant, et un autre projet d'envergure comme ça qui sortirait demain, je ne suis pas sûr qu'il aboutirait », a-t-il ajouté.

Concernant l'aboutissement du projet de création de la liaison douce justement, pour l'heure, le début des travaux est prévu au premier trimestre 2028.

● **Audrey Martin**